



## Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale du 28 avril 2022

Les comptes de l'année 2021 et le budget de l'année 2022 qui ont été arrêtés par le Conseil syndical et qui vous ont été communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants.

Pour une meilleure visibilité, nous avons isolé la gestion courante, qui comprend les dépenses habituelles, des travaux exceptionnels et reports de crédits prélevés sur nos réserves.

### LES RESULTATS 2021

Les résultats se décomposent en 3 groupes :

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un excédent de 10 102 €,
- l'Union, à laquelle nous reversons l'intégralité des cotisations appelées, présente un résultat à 0,
- la Télédistribution présente un résultat positif de 801 €.

Concernant l'activité principale, le résultat doit être analysé comme suit :

### LES CHARGES 2021

- Rubrique **Espaces verts** : 53 305 €  
Nous avons dépensé pour l'entretien des parties horizontales 15 005 € pour les tontes et 5 646 € pour les remises en état et la fertilisation des gazons. Ces coûts sont légèrement inférieurs au budget prévu.  
L'entretien des parties verticales (arbres et massifs) pour des montants de 17 885 et 12 766 € a été également inférieur au budget alloué malgré plusieurs grosses interventions.
- Rubrique **Voirie - Réseaux** : 4 731 €  
Quelques interventions ont été nécessaires sur les réseaux auxquelles s'ajoute un salage hivernal de l'avenue.  
L'ensemble représente un montant de 4 659 €  
Aucune intervention n'a eu lieu sur le piétonnier étant donné que nous prévoyons une remise en état globale en 2022.  
Petite dépense « signalisation » 72 €
- La rubrique « **Autres** » comprend les études de la commission d'architecture pour la réalisation du nouveau document de conseils architecturaux ; cette réalisation avait été budgétisée en 2021 et sera terminée en 2022.  
La dépense en 2021 a été de 2 100 €  
Les dépenses de sécurité, comprenant les rondes sont contenues dans le budget alloué.
- La rubrique **Frais de fonctionnement** de l'ASL : 4 800 €  
Ils ont été inférieurs au budget, principalement du fait d'une moindre dépense en frais d'honoraires.
- Les **Impôts fonciers** sont stables à 6 824€.



## LES PRODUITS 2021

- Les cotisations représentent l'essentiel de nos recettes : 80 410 € (430€ x 187 parts). Ce nombre de parts cotisantes à légèrement augmenté du fait de ventes d'appartements au 330
- A cela s'ajoutent :
  - o Les frais de mutation des lots (1 200€). Nous avons géré un nombre exceptionnellement élevé de ventes en 2021 (11 ventes).
  - o Nous avons encaissé 3 000 € d'indemnités de tournages de films
  - o Les produits financiers n'ont rapporté que 313€ à cause de la faiblesse des taux d'intérêts.

## RESULTAT COURANT DE L'ASL

Il s'élève à 10 102 €, supérieur à notre prévision : 785 €

## DEPENSES PRELEVEES SUR LES RESERVES : 22 553 €

- Les diagnostics et études menés sur la voirie, nécessaires avant rénovation, ont coutés 7 589 €
- Les travaux d'entretien de voirie : 14 964 € (il s'agit de reports de crédits de l'année précédente)
- L'installation de caméras n'a pu être réalisée à cause d'attente de l'autorisation préfectorale.

## TELEDISTRIBUTION

- La **Télédistribution** : Elle a représenté une dépense globale de 2 879 €  
Pour 3680 € de recettes de cotisations soit un excédent de 801 €.

## LE BILAN 2021

- A l'ACTIF, l'ACTIF IMMOBILISE comprend le réseau de télédistribution en valeur d'acquisition moins la totalité de l'amortissement sur les 5 années.
- Dans l'ACTIF CIRCULANT :
  - figurent les cotisations restant dûes au 31 décembre. Cette année il reste une cotisation à recevoir via un office notarial pour une vente réalisée en fin d'année.
  - figurent également les placements très sécurisés (398 329 €) et les disponibilités en banque (39 127 €)
- Au PASSIF, les CAPITAUX PROPRES de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves » destinées à financer les travaux de tous genres, celles-ci ont légèrement baissé du montant des travaux de voirie cités précédemment. Elles représentent désormais 430 746 € dont la réserve affectée à la « Provision pour gros travaux » de 147 104.52 €.
- La proposition soumise à l'Assemblée générale sera d'affecter les résultats de la manière suivante :
  - o Au titre d'ASLB5, le Résultat comptable négatif de 12 451 € à prélever sur réserves
  - o Au titre de la Télédistribution, l'excédent de 801 € affecté en Excédents antérieurs (Télédistribution.)



## LE BUDGET 2022

### LES CHARGES 2022 :

En matière de dépenses de l'ASLB5 :

- Un budget **des espaces verts** 56 850 € en légère hausse (17 000 + 6 000 pour la partie « gazon » et 15 000 + 17 000 pour la partie « arbres et massifs »)
- la **voirie-réseaux** 5 000 € décomposés en voirie réseaux 4 000 € et signalisation 1 000 €
- Dans la rubrique « **Autres** » : le solde des **frais d'études « Architectes**» pour la mise à niveau du livret « j'habite Brigode » par la commission d'architecture 900€,  
Un budget « **environnement** » de 8 000 € pour la mise en peinture des compteurs EDF et autres boîtiers  
Un budget « **Sécurité** » de 4 300 €, nous demandons une augmentation des rondes « VECCIA ».
- Des **frais de fonctionnement** ont été réduits à 6 100 € en fonction du vécu de l'année 2021 avec un montant moins important consacré aux honoraires : 2 000 € principalement pour consultations d'avocats
- Une estimation de **l'impôt foncier** à 7 000€.

### LES RECETTES 2022

- Compte tenu de ce qui précède, la cotisation pour une part s'élève à 460 €. A noter également une augmentation du nombre de parts appelé « coefficient » grâce aux nouveaux venus du 330.
- Il en résulte un montant total de cotisation de 88 150 €
- A ces recettes s'ajoutent : 750 € de frais de dossiers sur vente versés par les notaires, 1000 € d'indemnités pour tournages de films et une estimation de produits financiers de 300 €

Ainsi nous arrivons à un Résultat très proche de 0, ce qui est normal pour une Association : 288 € :

**PRELEVEMENT SUR RESERVES** : A ce jour nous prévoyons 7 400 € pour la suite de l'étude « voirie » et 3 000 € pour l'installation des caméras (report de crédit 2021).

La cotisation à l'**UNION** reste à 35 € par lot.

Enfin le poste de la Télédistribution, budget isolé de celui de Brigode 5 puisqu'il ne concerne que les 92 habitations connectées. Son fonctionnement est indépendant avec son propre fonds de réserves. Il comprend :

- Une dépense globale de 3000€
- Une cotisation de 40€ par habitation, inchangée, soit au total 3680€
- Un résultat positif de 680€

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire.

LE TRESORIER

Patrick VERGOTE